



Compte rendu du CHSCT du 11 janvier 2022

En préambule, nous avons applaudi une déclaration liminaire de nos camarades de FO fustigeant les propos du président de la république qui a déclaré vouloir « emmerder les non vaccinés en limitant autant que possible leur accès à la vie sociale ».

Nous nous sommes demandés, et nous avons demandé à la direction si, dans le cas où la stigmatisation d'une partie de la société devait devenir un mode de gouvernance, nous ne serions pas devant un cas de conscience : devons-nous servir également tous les citoyens ou devons-nous obéir aux ordres, même délétères ?

Situation sanitaire

Un point est fait en début de séance par le Dr Lagadou. Il y a moins de formes graves nécessitant un passage en réanimation. Cependant, les hôpitaux restent sous tension du fait de la grande vitesse de propagation du variant omicron. Il rappelle l'importance des gestes barrière, en particulier au travail, d'autant plus que les nouveaux cas sont souvent le résultat d'un relâchement.

Les préconisations des médecins se font en fonction de la vulnérabilité des personnes, sachant que la non-vaccination est un facteur aggravant. Ils ne tiennent pas compte en tous cas de la situation vaccinale dans la prise en charge des cas.

Certes, la vaccination ne stoppe pas la propagation du virus, mais elle l'atténue et protège des formes graves de la maladie. Le vaccin participe donc à la protection collective.

Les services de la CPAM sont largement débordés et les sources les plus sûres et les plus à jour d'information sont les sites d'Ameli, de la CPAM et sante.gouv.fr. La direction invite les agents à se déclarer cas contact – le cas échéant – sur le site declare.ameli.fr.

Le site Ulysse local est également régulièrement mis à jour et apporte souvent la réponse aux questions que l'on peut se poser.

Nous avons demandé s'il y avait une distinction entre cas positifs déclarés à la DISI et malades. Le Dr répond que la grande majorité des positifs présentent des symptômes.

Nous avons également demandé quel type d'autorisation d'absence permettait de faire tester les enfants. La direction répond que si le cas de la vaccination des enfants est clairement couvert par l'autorisation d'absence « covid » (déclaration sur l'honneur), les tests peuvent être faits en profitant de la souplesse accordée sur les plages fixe. Le point important est de tenir le chef de service informé.

La direction annonce que 8000 masques FFP2 ont été commandés, en priorité pour les CID/SIL, puis les personnes vulnérables sur leur demande. Ils ne sont pas imposés, d'autant qu'ils s'avèrent souvent fatigant à porter.

La question des déplacements sur sites des CID/SIL est abordée également : comment connaître la situation sanitaire sur place avant de s'y rendre ? La direction invite les agents à faire contacter la direction locale et son référent covid par leur chef de service. Contrairement à la DISI RAAB où les

organisations syndicales sont régulièrement informées des nouveaux cas, il n'est pas certain que cela se pratique dans les autres directions.

Le Dr Lagadou a annoncé le départ à la retraite du Dr Béatrice Villatte-Verdet et son remplacement par le Dr Stéphanie Neel. Le médecin de prévention de Chambéry fait également valoir ses droits à la retraite, mais nous n'avons pas le nom de son ou sa remplaçante.

Les assistants sociaux ont également fait un point de situation. Ils s'étonnent de la baisse significative des sollicitations des agents à laquelle ils ne trouvent pas de réponse. Nous craignons que cette baisse soit directement liée à l'isolement des agents pendant la crise et que les sujets explosent quand enfin elle sera derrière nous.

Point sur le budget 2021

Tous les crédits ont été consommés, y compris le reliquat – important – de la réserve pour les consultations Eipas (consultations de psychologue).

Nous ne connaissons pas encore le montant du budget 2022, mais nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part de vos propositions pour les prochains CHSCT. Il est à noter que les 64k€ de fonds pour l'amélioration du cadre de vie des agents viennent en complément du budget CHS mais ont un mode de gestion différent.

Un groupe de travail RPS doit se réunir avant le prochain CHSCT du 3 mars pour éventuellement proposer des actions à financer par le budget CHSCT.

Accidents du travail

S'il y avait eu très peu d'accidents jusqu'à fin 2021, ils sont en nette recrudescence notamment en ce qui concerne les accidents de trajet, ce qui relance l'intérêt pour des formations aux risques routiers, y compris pour les déplacements en ville à vélo.

On voit également apparaître des accidents de travail à domicile ; le télétravail n'empêche pas les accidents.

Registre Santé et Sécurité au Travail

Plusieurs fiches de signalement ont été remontées concernant le chauffage – ou plutôt l'absence de chauffage à Clermont Parlette. La réponse de la direction départementale, propriétaire des lieux, n'est pas satisfaisante. Les impératifs budgétaires ne dispensent pas de prévoir les incidents, retards de chantier et autres. Il est regrettable que tout n'ait pas été mis en place pour assurer des conditions de travail décentes à nos collègues. Les questions budgétaires prévalent, comme toujours.

Notons que le site de Lyon connaît également un problème de chauffage. Espérons que le sujet sera mieux traité qu'à Clermont-Ferrand.

Un problème d'empoussièrement de l'air autour des nouvelles machines « Epic » est soulevé dans une autre fiche. Il est prévu l'installation des aspirations d'air au-dessus de ces machines. Une mesure de qualité de l'air sera faite à l'issue de ces travaux. En attendant, les opérateurs vont devoir passer l'aspirateur.

Enfin nous traitons un signalement de risque RPS dans un service de Clermont Parlette. La direction annonce avoir pris le sujet en charge. Elle a proposé des modifications d'organisation pour améliorer la situation et diminuer le risque. Nous suivons ce sujet de près.

Questions diverses

Nous sommes revenus sur la situation de l'équipe d'exploitation PEZ à Dijon. Comme nous pouvions nous y attendre : « tout va très bien ». Là aussi, vos élus en CTL et en CHSCT suivent de très près la situation.

Dijon a reçu la visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail qui a rendu un rapport tout récemment. Il sera examiné lors de la prochaine instance du 3 mars en présence de son rédacteur.

Les collègues de Grenoble nous ont fait part de leurs interrogations suite à l'annonce du déménagement du dernier service de la DDFiP 38 du bâtiment qu'ils occupent. Le directeur confirme que l'ESI de Grenoble ne pourra pas rester seul dans ce bâtiment, mais se veut rassurant en précisant que nous avons le temps et que tout sera fait dans l'intérêt des agents.

Nous avons enfin soulevé le problème de l'éclairage du parking de Nevers qui n'est pas souvent allumé à la tombée de la nuit. La cheffe de centre va répéter les consignes aux personnes en charge. Nous avons suggéré qu'un système d'allumage automatique soit mis en place. La question va être mise à l'étude.

Vos représentants au CHSCT : Assma Boukhris, Sylvie Marcel, Michel Celso, Jean-Eudes Bour et Olivier Delemar